

Arrêté réglementaire

N° 2026-48

Objet : Liste des candidats admis à participer aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2e classe, spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », session 2026.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique.

Vu le décret n° 2012-1019 du 3 septembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2025-198 du 28 juillet 2025 portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2e classe, spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », session 2026,

Vu l'arrêté n° 2025-213 du 2 septembre 2025 portant modification de l'arrêté du 28 juillet 2025 d'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement

artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », session 2026,

Vu l'arrêté n°2025-219 du 5 septembre 2025 portant sur la mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu l'arrêté 2026-16 du 29 janvier 2026 portant désignation des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », discipline « piano », session 2026,

Vu l'arrêté 2026-17 du 29 janvier 2026 portant désignation des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », discipline « tuba », session 2026,

Vu l'accord de mutualisation conclu entre les Centres de Gestion coordonnateurs et organisateurs du concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, session 2026,

Arrête :

Article 1 : Sous réserve de la production, au plus tard le 09 février 2026, des justificatifs nécessaires pour concourir pour 229 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours externe d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », est arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

ABUALZULOF Mira	BOUCHARD Lise
ADAM Claire	BOUVET Chloé
AGNIEL Sébastien	BOVEYRON Misora née LEE
AGOSTI Alessandra	BRECHET Matthieu
ALART Arthur né ALART	BREIL Raphaël
ALIBERT Bilel	BRET Julien
ALVAREZ SAFONT Angel	BROSSEAU Cédric
ANDRE Monique née ANDRE	BROUSSE Carine
ANTONOV Avgust	BUI TRAN Thuy Anh
AREVALO PENA Williman	BUISSON-RIEUX Charlotte née BUISSON-RIEUX
ARNOULD Romary	BULINGE Florence née BONNET
AUBIN--MAQUET Florestan	CAI Céline
AUDRY Sarah	CANET Laurence née CLAUDE
AUSSEILL Camille	CARDENAUD Pierre
AUTHEMAYOU Marielle née GARS	CARDOT Nicolas
BADARAU Lia-Diana	CARRERE Anna née GOLUBKOVA
BAES Nicolas	CARRERE Jana née DOSTRASIOLOVA
BALLOT Yolande née BALLOT	CASO Lucia née CERVINI
BANDO Athéna née BANDO	CAUDRON DE COQUERAUMONT Aymeric né CAUDRON DE COQUERAUMONT
BAR Magali	CAUMES Aurélie
BARAS Hanna née IVANOVA	CAYTE Vincent
BARBE Manon	CHAABANE Sami
BARON Annabelle	CHÂLE Auriane née CHÂLE
BASOL Güray	CHAMPALBERT Patricia
BAYSANG Sabine née RICHARD	CHAPLIKOV Stefan
BENHOUHOU Smail	CHARLAT Marie-Laure
BENOIS Jérôme	CHARREL Anne née VANDERCAM
BERLIOZ Charles-Edouard	CHAUMEILLE Alma
BERTAUD DU CHAZAUD Anne-Claire	CHAZELLE Christine
BERTIN Dorian	CHEMINEAU Celestin
BEVACQUA Mariana	CHEN Li-Chun
BEYRIS Pablo	CHEVALIER Solène née COANON
BIBLER Julie	CLAISSE Carl né CLAISSE-KERVEL
BLONDEEL David	CLERGET-LECLERC Chloé
BOISVERT Jerome	COQUEBERT Pauline née DANOS
BONNARDEL Rémy	COMBIER Lise
BONNET Fabienne née CROUZET	

CORDIER Emmanuel	JOSIEN Anne née CAMENSULI
CORON Etienne	JOUD Pierre
COUPPEY Ségolène	JOURDAIN Guillaume
COUSIN Loïc	JOVANOVIC Milica née JOVANOVIC
COZZOLI Célia	KELLER Joël
CROGUENNEC Paul	KHALIFE Ayad
DANJOU Aymeric	KHATIB Lise
DATTIN Estelle	KORNHEISER Patrice
DE FÉLICE Isabelle	KRUPKA Claire
DE LA REBERDIERE Marie-Odile née OBERTAN	LAJUS Alba
DE SWARTE Laure	LAMY Anne
DELAGE Vincent	LANOTTE Alexandre
DELORT Manon	LAPLANE Edith
DELPUECH Ariane	LAZAYRES Laura
DESURMONT Mathieu	LE GOFF Tristan
DEZOMBRE Anne	LECLERC Clothilde née GUIGNOT
DI FAZIO Marine	LEDUC Mathias
DOURNEL Marion	LEFEVRE Lea
DUCHEMIN Anne	LEMAITRE François
DUMONT Audrey	LEPREUX Wendy
ELATRI Sinda	LERoyer Pauline née PERRET
ELBAZ Stephanie	LESPINASSE Nadia née SABAU
EMERY Pascal	LEU Marianne
FABRE Isabelle	LEVAILLANT Isabelle née SAFFROY
FAGUET Paquita	LÉVÉQUE Isabelle
FASSEL Mathieu	LIGNERES Jacqueline
FAURE Benjamin	LLEGOU Elias
FAVIER Lucie	LUCIANI Marina
FAYET Paloma	LY Yu-Ling née LY
FILOLEAU Julia	LYON Léa
FISSORE Mafalda	LYONNET Mélodie
FIX Gabrielle	MADJAR Alexandre
FLAUJAC Benoit	MAGNIN Jules
FORNELLI Marion née FORNELLI	MAIRE Vincent
FOUCARD AUGUSTIN Nystha née AUGUSTIN	MAKUSINSKIY Marina née KOLOMIYTSEVA
FRANCOIS Lucile	MALULI CESAR Marina
FRIGOUT Laury	MARTIN Adrienne
FROLOVA Elizaveta	MARTINEZ Maria née JIMENEZ
GALLAND Catherine	MARTINS Alexandre
GALLY Floriane	MAUGER Julie née GARRIGUE
GARCIA Dylan	MAZEAU Anne
GARCIA Gabriel	MAZERAND Juliette née MAZERAND
GARDEBIEN Vanessa	MELONI Paola
GASTARD Julie	MEURET Elodie
GAUDIN Qianqian née ZHANG	MICHIELS Aline
GAUTHIER Laura née GAUTHIER-LASSALLE	MIDOL-MONNET Alexis
GAUTRON Maxime	MILLET Antoine
GENASI Faustine	MONCHAIN Morgann
GEORGESCU Ana-Felicia née TEODORESCU	MONTBESSOUX Arthur
GIRARD Bastien	MOUSSINE POUSHKINE Tatiana née DONI
GIRARD Denis	MOVISSIAN Narek
GIRAUD Rebeka née KARINYAN	MUJICA Esteban
GODIAN Henri	NADJAR Elise
GODOI Fabio	NAPIERAY CHIAPELLO Virginie
GONZALEZ Hosmel-Laurent	NAWROCKI-GLAGOLEFF Anastasia
GRANDIN Camille	NEUTEBOOM Philippa
GRAVE Lémuel	NEVES MAGALHAES Letícia
GRENÉE Clarisse	NGUYEN Julie-Bao
GRIMAUT Clémentine	NICOLAS Léo
GRINER Julia	NIEDZWIEDZ Estelle
GROSPERRIN Léa	NOVIKOVA Sofia
GRUÈRE Joachim	OLIVIER Pauline née BERRIAU
GUINCHARD Alban	OLIVIERI Matias
GUTIERREZ Maxence	OLLIER Marie-Gabrielle
HAAS Sarti née HONG	OLLINGER Mélissa
HAKOBYAN Varduhé	OLLIVIER Antoine
HANDELSMAN Nadia née MOORE	ORMIERES Henri
HARANT Laure née GROSBEY	OTO Shoma
HAUTCOEUR Morgane	PAPAILIOU Alexandra
HEBBEL Julien	PAPAZYAN Julien
HÉNAULT Quentin	PARLEBAS Anne-Claire
HENRY Thibaud	PATAU Camille
HOGUET Paul	PATRIGEON Léonard
HOLLANDE Camille née VAZART	PATROIX Delphine
HONNORÉ Jérémie	PAULON Anais
HU Florent	PERKINS Mathilde née LEGRAND
ISHCHANKA Alex	PERUFFO Daiva née KUCINKAITĖ
ITO Asuka	PETO Marcell
JEANTET Caroline	PINEL François
JEDRZEJAK CARRIER Aurore née JEDRZEJAK	PINONCELY Francisco

PLACIDE France		SAULOUOP Ilias
POMMERY Laure		SBARRA Adrian
POTAPOV Anne		SCHAEFER Marie née DELWAULLE
POTTIER Joseph		SENYARICH-EDOT Aurélie née LECOMTE
POTTIER Madeleine		SERVENTE Chloé
POUSSET Sabine		SEVIN Rémi
PUTOUD Cécile		SINTAS Aleksandra née KAZIMIROVIC
QUINTIN Anastasiya née ROHASHKO		SOK Jessica
RECALT Virginie		SOUFFLET Roman
REDOR Luc		SOURIAL Lydia
REMONDIN Lucie		SPINOSI Sarah
RICHEZ-OLBRICH Gaspar né RICHEZ		STARK Grégory
ROBERT Nathalie		STRAUB Elodie
ROBIN Cécile née ROBIN	Nicolas	SWARTVAGHER Thomas
ROGOZINSKI Valérie		TAKAHASHI Pierre
ROLAND Jean-Christophe		THEY Caroline
ROLLAND-HUBERT Barbara née ROLLAND		TIBLE Amandine née LEDER
ROMANES Fabien		TISON Florian
ROMASCANU-DRINCOURT		TOURNIER Juliette née TOURNIER
ROMASCANU		TROBO Antoine
ROMIEU Julie née ROMIEU		VACHER Gaël
ROSBACH David		VEIZI Rea
ROUSSEAU Clément		VERBOIS Marion
ROUSSEL Aurélien		VERON Adrien
ROUSSEL Caroline		VERSAEILIE Noémie
ROZANSKA Oliwia née ROZANSKA		VIALA Charlotte
ROZÉ Julie		VIGOUROUX-BLANC Guillaume
ROZUM Liudmila		VITOUX Juliette
SAFAVI-MORINIÈRE Mitchka		VUILLAMIER Jérémie
SAGLIOCCO Tom		WETTIG Rodica née STROESCU
SAKINYTÉ Kristina		WILD Gladys
SALLES Karen		
SAMWIL BUQUE Amandine		

Liste arrêtée à 296 candidats

Article 2 : Sous réserve de la production, au plus tard le 09 février 2026, des justificatifs nécessaires pour concourir pour 45 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours interne d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », est arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

ALEFIRENKA Volha	GODOI Fabio
AMMANN Frédérique	GRAND Adrien
BADARAU Lia-Diana	GRAZIOSI Emanuela
BANDO Athéna	HERZBERGER Hélène
BATAILLE Ae-Kyung née SEO	HU Florent
BEDIKIAN Jean-Jacques	ITO Asuka
BENEDI Laetitia née BENEDI	LAPLANE Edith
BERGER Méline née BERGER	LEPREUX Wendy
BERTAUT Ludovic	LOTTERMOSEN Philipp
BERTIN Dorian	MALEZE Laure
BEYRIS Pablo	MAREC Ludovic
BOUCHARD Lise	MARTIN Adrienne
BRIAND Violaine	MARTINEZ Maria Mercedes née MARTINEZ
CASO Lucia née CERVINI	JIMENEZ
CHÂLE Auriane	MAURY Claire
CHAMBRIER Marion	MEURET Elodie
CHEN Li-Chun	MILLET Antoine
DE NANTEUIL Arthur né DE LA BARRE DE	MOUSSINE-POUSCHKINE Tatiana née DONI
NANTEUIL	NATAL Nataliya née STETSENKO
DOR Lise	NICOLAS Léo
DUMONT Audrey	PANOVA Ralitsa
ENGLER Léonard	PENVEN Théo
FERRETTI Marianne	POUSSET Sabine
FROISSART Meryl	PRATDESSUS Guillaume
FROLOVA Elizaveta	REFFO Anne née COUREAU
FURLANETTO Rémi née FURLANETTO	RIVIERE Nicolas
GABY Jean-François née GABY	SAFAVI-MORINIÈRE Mitchka née SAFAVI
GILLET Jean-Baptiste	SALLES Karen
GIRAUD Rebeka née KARINYAN	SERRAVALLE Nicola
GODIAN Henri	SERVENTE Chloé

SINTAS Aleksandra née KAZIMIROVIC
 SORNICLE Sophie
 SOUFFLET Roman
 SPANGARO Adrien

TERRADE Aurélien
 VACHER Gaël
 VIDAL Mickael
 VILLAMAYOR Ana née VILLAMAYOR

Liste arrêtée à 66 candidats

Article 3 : Sous réserve de la production, au plus tard le 09 février 2026, des justificatifs nécessaires pour concourir pour 9 candidats, la liste des candidats admis à participer au troisième concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », est arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

BARTHUEL Sophie	MOREAU Fabien
BOUKOBZA Laurent	NÉCHAF Kévin
ITO Asuka	PARLEBAS Anne-Claire
KERVADEC Aline née ZAY	PLACIDE France
MARCANTONI Vincent	RIVAUX Elodie
MARTIN VIZCAINO Laura	RIVIERE Nicolas
MARTINEZ Clémence	SOURIAL Lydia
MENARD Alexandra née DE FONDS	VAN THIENEN Maud née VAN THIENEN
MONTMAUR	

Liste arrêtée à 16 candidats

TOTAL DES TROIS VOIES : 378 candidats

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site www.cdg69.fr ou <https://www.cdg-aura.fr>.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
 Le 03 février 2026
 Le Président,



Philippe LOCATELLI



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.